

Commune de Mittelschaeffolsheim

Procès-verbal de la séance du 16 janvier 2015

Date de convocation : 9 janvier 2015

Membres présents : M. Alain WACK, Maire

M. Didier Gruber, adjoint

Mmes Claudon Martine et Diebold Laurette, adjointes

Mmes Dollinger Sophie, Heilig Doris et Kuhlmann Stéphanie

MM Ginss Fabien, Kieffer Mathieu, Laugel Nicolas, Lottmann Denis, Niederlaender Régis, Francis Risch

Membres absents excusés : /

Membre absent non excusé : M. Fabien SORG

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h. Il salue et remercie les membres présents, constate que le quorum est atteint.

Mme Loehrer Sandra est désignée comme secrétaire de séance.

Avant d'entamer l'ordre du jour, Monsieur le Maire remercie toute l'équipe municipale quant à leur participation et implication au bon déroulement de la journée consacrée au repas des aînés.

Ordre du jour :

1. Approbation des procès-verbaux du 21 novembre et 23 décembre 2014
2. Renouvellement contrat de travail
3. Mutualisation de services
4. Voirie
5. Liaison douce
6. Rapport annuel 2013 du SDEA
7. Divers

1. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DU 21 NOVEMBRE ET 23 DECEMBRE 2014

Monsieur le Maire soumet à l'approbation les procès-verbaux du 21 novembre et du 23 décembre 2014. Aucune remarque n'étant formulée, celui-ci est adopté à 13 voix POUR.

2. RENOUVELLEMENT CONTRAT DE TRAVAIL (NON TITULAIRE)

Monsieur le Maire propose de reconduire le contrat de travail de l'actuel agent d'entretien, aux mêmes conditions, couvrant la période du 1er février au 28 février 2015.

M. Francis RISCH questionne sur le report des congés en cas d'arrêt maladie ; en réponse, un agent bénéficie du maintien total de ses congés de N-1 + ceux de l'année en cours dès lors qu'il a repris ses fonctions.

(Monsieur Régis Niederlaender arrive en cours de séance à 20h10).

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE la reconduction du contrat de l'agent d'entretien M. FEGER LUC, aux mêmes conditions, à savoir :

- Temps non complet en qualité de non titulaire pour une durée hebdomadaire de service fixée à 26 heures
- Rémunération sur la base de l'indice brut : 330 indice majoré : 316
- Période du 1^{er} au 28 février 2015

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat de travail

Adopté à l'unanimité : 13 Voix POUR

3. MUTUALISATION

Monsieur le Maire présente sous forme de diaporama le projet de la mutualisation de l'ensemble des services (hors ceux des compétences déjà transférées) au sein de la CCRB. A la fin de la présentation, le conseil, après discussion, décide de retenir dans l'immédiat mais sous condition, une éventuelle mutualisation dans le domaine des achats groupés.

Monsieur le Maire précise que le personnel mutualisé restera sous couvert du maire de la commune mandataire. Ce projet initialement prévu pour le mois de mars sera reporté au mois de décembre 2015.

4. VOIRIE

Rue des Champs : Monsieur le Maire présente le plan de situation d'accès aux nouvelles propriétés du n° 8.

Il rappelle que l'accès initialement prévu lors de la délivrance des permis de construire n'a pas été respecté, et, de ce fait, il devenait nécessaire de trouver une solution arbitraire. Les propriétaires concernés se sont engagés respectivement par courrier, pour la réalisation d'un mur le long de leurs limites de propriété jouxtant le chemin d'exploitation avec une ouverture pour permettre l'accès à leur propriété et la rue des champs.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,

RETIENT que les propriétaires M/Mme LEMAIRE et M/Mme DUARTE-MARZI – rue des champs – s'engagent à la mise en place d'un mur sur limite séparative du chemin d'exploitation cadastré n° 117, d'ici fin avril 2015

AUTORISE l'accès sur le chemin d'exploitation n° 117 pour accéder à leur propriété et à la rue des champs sous condition que leurs engagements écrits soient respectés.

CHARGE Monsieur le Maire de toutes les formalités.

Adopté à la majorité par : 11 voix POUR et 2 voix CONTRE (MM GINSS et RISCH)

5. LIAISON DOUCE

Monsieur le maire présente le projet consistant à la création d'une liaison douce sous forme de piste cyclable entre Mittelschaeffolsheim et Bilwisheim.

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,

Donne un accord de principe sur le projet présenté

Charge Monsieur le Maire du dossier

Adopté à la majorité par 13 voix POUR

6. RAPPORT ANNUEL SDEA 2013

Monsieur le Maire présente le rapport annuel du SDEA 2013 et rappelle que celui-ci est consultable en mairie.

Monsieur Ginsse annonce que dorénavant le remplissage des piscines privées devra se faire par l'intermédiaire d'un agent du SDEA.

7. DIVERS ET COMMUNICATION

Manifestations

Rapporteur : Mme Laurette Diebold

La journée citoyenne sera reconduite le 6 juin 2015. Plusieurs idées sont évoquées par le conseil, pour exemples :

- La création d'un atelier fleurissement
- La création d'un boulodrome à côté du terrain de foot
- Le nettoyage de l'église
- Démontage brique par brique du soutènement du jardin jouxtant l'abri bus rue Principale avec stockage sur palette.

Par ailleurs, Madame Diebold fait part des autres manifestations du Comité des Fêtes, prévues dans les prochains mois, telles que :

1^{er} février à 15 h : projection à la salle communale de l'aventure vécue et présentée par Aurélien HUCK "en selle vers l'Amérique du Sud"

29 mars : chasse aux œufs

Du 8 au 10 mai : voyage en Normandie dans le cadre du jumelage

14 juin : journée pêche

30 août : journée marche

7 novembre : soirée organisée par la section jumelage

Rapporteur : Madame Martine Claudon

a) Logo

Madame Martine Claudon informe les membres qu'un cahier des charges a été transmis à la société HP Puissance pour la réalisation du logo.

a) Comptes rendus divers

Madame Martine Claudon rappelle que les comptes rendus de la CCRB, du SIVU et d'HORIZONS JEUNE sont consultables aux heures d'ouvertures de la mairie.

b) Planning location salle communale : Les membres sont sollicités pour assurer la gestion des locations de la salle communale utilisée certains weekends.

c) Bâtiments municipaux :

Un technicien du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) est venu visiter les deux écoles pour proposer une étude moyennant la somme de 4300,00 €. Les membres en prennent acte et décident de se laisser un temps de réflexion.

Mur du cimetière : Il est constaté que le nouveau mur du cimetière commence à verdir sous l'effet d'eau stagnante. Le conseil décide d'intervenir par ses propres moyens pour y remédier.

d) SDIS : Monsieur le Maire rappelle que nous sommes départementalisés et indique le prix pour 2015 s'élevant à 20.19 €/habitant, minoré du fait que notre commune possède toujours un corps de sapeurs-pompiers.

e) Déchetterie : Une nouvelle tarification est appliquée qui limite à 16 passages gratuits avec un volume maximum de 2m³. Chaque passage supplémentaire coûtera 6 €. Concernant les professionnels exerçant sur leur lieu de domicile, un forfait de 40,50 €/annuel est en cours de discussions à la CCRB.

Le prochain conseil municipal est fixé au vendredi 20 mars à 20 h.

L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour ayant été abordé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 h 45, en remerciant l'ensemble des membres pour leur participation.